Phases 1 & 2 / Informations complémentaires

Circulation des véhicules :

Place Jean-Jaurès:

Jusqu'à mi-février, la circulation se fera uniquement sur la voie de droite.

À partir de mi-février jusqu'à mi-mars, la circulation se fera uniquement sur la voie de gauche.

De mi-février à fin mars :

La circulation de la rue Jacquemart sera interdite aux poids lourds entre la rue Guillaume et la place Jean-Jaurès et aux véhicules légers entre la rue du Docteur-Perret et la place Jean-Jaurès.

Le sens de circulation de la rue Flirey sera inversé entre la rue Jacquemart et la rue du Président-Félix-Faure.

La circulation de la rue du Président-Félix-Faure sera interdite entre la rue Palestro et la place Jean-Jaurès.

Des déviations seront mises en place et indiquées sur place par des panneaux dédiés (cf plan intérieur).

Les accès des riverains et des véhicules de secours seront maintenus pendant toute la durée des travaux.

Les livraisons des commerces de la rue Jacquemart seront possibles sur les zones de livraison à l'angle de la rue Guillaume et de la rue Jacquemart.

Circulation des piétons :

La circulation des piétons sera maintenue tout comme l'accès aux commerces.

Stationnement:

Le stationnement à gauche de la voie sera interdit durant toute la durée des travaux. Le stationnement à droite de la voie sera maintenu jusqu'à mi-février puis interdit jusqu'à fin mars.

Collecte des ordures ménagères :

La collecte sera perturbée pendant les travaux.

Bus:

Le trafic sera perturbé pendant les travaux.

[+] d'infos ville-romans.fr



Place Jules-Nadi CS41012

Tél. 04 75 05 51 51 Fax 04 75 02 73 71 contact@ville-romans26.fr



PROJETGAR'IS



Place Jean-Jaurès Cheminement piéton nord Phases 1 & 2 – Janvier à mi-mars

Dans le cadre du projet Gar'is, l'allée nord de la place Jean-Jaurès va être aménagée, entre le rond-point de l'Europe (boulevard Marx-Dormoy) et la rue Jacquemart.

Coût total de l'opération : 1,1 million d'euros une simple voie + bande cyclable

Durée des travaux : janvier à juillet 2018

Objectifs:

- · Mettre en valeur le cheminement piéton
- · Améliorer les déplacements et leur sécurité (cycles, autos, piétons), favoriser leur coha-
- · Mettre en valeur les commerces présents
- · Favoriser l'attractivité de la ville

Grands aménagements :

- · Elargissement du trottoir nord pour le porter à une dimension comprise entre 5 et 8 m· Mise en valeur et extension possible des terrasses grâce à l'espace disponible
- · Passage d'une double voie à sens unique à

- · Création d'un trottoir au sud de la voie, le long des stationnements
- · Création d'une "Zone 30" entre la rue Jacquemart et la rue de la République

Ce chantier est découpé en 7 phases. Vous serez informés des travaux et gênes occasionnées à chacune des étapes.

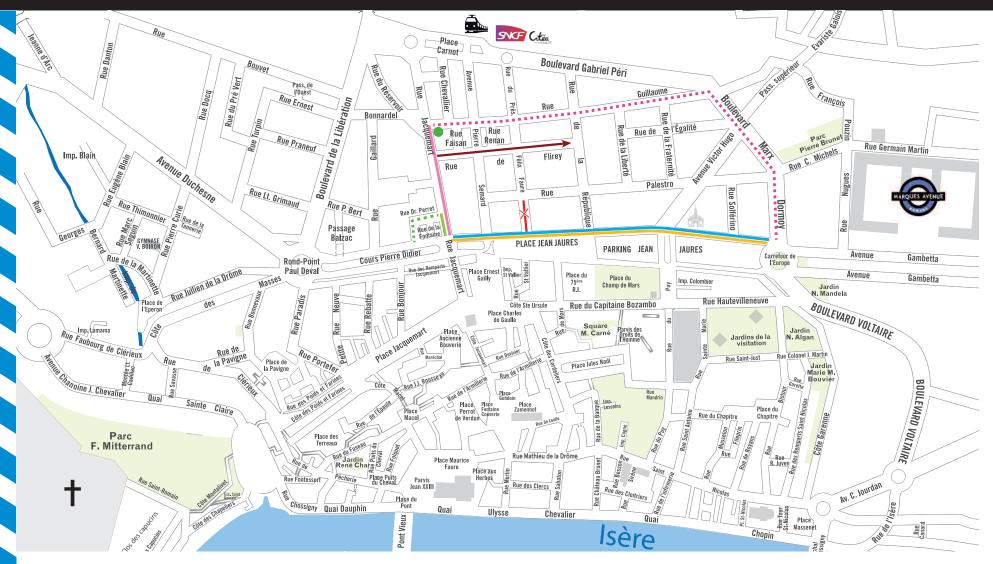
Ce document concerne les 2 premières phases du chantier de janvier à mi-mars :

Fin janvier à mi-février

Phase 1 : création d'une voie temporaire de circulation

Mi-février à mi-mars

Phase 2: travaux sur trottoir nord de la voie



Légende:

DE JANVIER A MI-FEVRIER:

Circulation sur la voie de droite

DÈS MI-FEVRIER:

Circulation sur la voie de gauche Circulation interdite aux poids lourds

- Circulation interdite aux véhicules légers
- Déviation poids lourds
- Déviation véhicules légers
- Sens de circulation inversé Circulation interdite
- Zone de livraison (commerces rue Jacquemart)